



“Morbihan, foot gagnant !”



District du Morbihan

Ligue de Bretagne

Championnat des Jeunes - Saison 2024/2025

CONVENTION RELATIVE A LA CREATION D'UNE ENTENTE

Nous soussignés :

Mme / MPrésident(e) du club 1 : Signature

Mme / MPrésident(e) du club 2 : Signature

Mme / MPrésident(e) du club 3 : Signature

sollicitons l'autorisation de constituer une entente entre nos trois clubs et certifions l'exactitude des renseignements repris ci-après :

Table with 4 columns: Renseignements sur les clubs concernés, Club 1, Club 2, Club 3. Rows include Appellation exacte des clubs, Niveau de compétitions équipe Séniors 1, and Nbr de joueurs licenciés et qualifiés dans la catégorie de l'entente.

Catégorie et niveau de compétition de l'entente :

Distance séparant les trois communes :

Situation générale des effectifs Jeunes (toutes les cases doivent être remplies) :

Table with 10 columns (years U20 to U12) and 3 rows (Club 1, Club 2, Club 3).

Raisons précises justifiant la création de l'entente :

L'entente portera le nom de.....(nom d'un seul club, gestionnaire de l'entente)

Les responsables étant :

Mme/M. : Adresse : Téléphone :

Mme/M. : Adresse : Téléphone :

Mme/M. : Adresse : Téléphone :

Les rencontres se dérouleront à :

Lieu des entraînements :

Action communes en dehors des matches (animation, stage, etc...) :



“Morbihan, foot gagnant !”

Décision :

- Entente autorisée sous le N°
- Entente refusée pour le motif suivant :

Cadre réservée à la commission

du

A

Le

Président